

[spiele gratis](#) [juegos](#) [play game](#) [lastautonews.com](#) [free games](#) [auto japan](#) [free games](#)

Alternance et contrat d'apprentissage

Le Master CST propose un parcours en apprentissage. Les étudiants de **moins de 26 ans** en deuxième année du Master peuvent bénéficier d'un contrat d'apprentissage dans une entreprise. Ils peuvent ainsi acquérir une **expérience professionnelle tout en suivant une formation diplômante**.

Le **contrat d'apprentissage** est un contrat de travail entre l'employeur et l'apprenti. L'apprenti a alors le statut de salarié et est rémunéré selon un pourcentage du salaire minimum en fonction de son âge et de ses diplômes.

La formation de l'apprenti se fait en alternance entre l'entreprise et l'université.

Suivi de l'apprenti en entreprise/ plan de formation de l'apprenti

Le suivi pédagogique et administratif de l'apprenti en entreprise s'effectue à l'aide d'un carnet de liaison, conformément aux exigences du contrat d'apprentissage. **Ce carnet de liaison contient le plan de formation de l'apprenti**

Le plan de formation de l'apprenti est établi au début du contrat d'apprentissage par le tuteur pédagogique pour l'université et le maître d'apprentissage pour l'entreprise.

Il définit:

- les tâches et missions de l'apprenti en entreprise,
- leurs évaluations
- le sujet du mémoire de fin d'études

Il est cosigné par le tuteur pédagogique, le maître d'apprentissage et l'apprenti.

[spiele gratis](#) [juegos](#) [play game](#) [lastautonews.com](#) [free games](#) [auto japan](#) [free games](#)